

- **B**alance (son): Réglages des différents sons avec les artistes et leurs instruments. La balance se fait avant le concert.
- **C**atering : Petite collation salée ou sucrée permettant d'accueillir les artistes. « Catering » désigne aussi le lieu où l'on mange.
- **C**onsole (ou table de mixage) : est un outil permettant de mélanger (ou mixer) plusieurs sources de musique.
- **C**oulisses (ou **b**ackstage) : Désignent toutes les parties de la scène que les spectateurs ne peuvent pas voir, où sont rangés des éléments techniques. Les musiciens se cachent dans les coulisses avant d'entrer en scène.
- **É**clairages : Ensemble des sources lumineuses qui servent à éclairer la scène.
- **E**nceintes : Elles peuvent être en bois, elles comportent un ou plusieurs haut-parleurs, permettant la reproduction du son.
- **É**quipe artistique : Tous ceux et toutes celles qui sont réunis pour la création d'un spectacle.
- **F**ly case : Boîte en métal de toutes formes et tailles permettant de ranger, transporter le matériel et les instruments de musique.
- **G**élatine (lumière) : Feuille de matière plastique colorée qui, placée devant un projecteur, colore la lumière.
- **J**auge : C'est le nombre de spectateurs qui peut entrer dans une salle, en fonction de la taille et des caractéristiques de la salle et du spectacle.
- **L**oges : Pièces où les artistes se changent, s'habillent, se concentrent avant d'entrer en scène. L'accès en est interdit au public.
- **P**lan de feu : Plan de la lumière d'un spectacle créé par un éclairagiste, sur lequel sont schématisés tous les projecteurs utilisés dans le spectacle.
- **P**rojecteur : Appareil de puissance variée qui permet d'émettre des rayons lumineux.
- **R**appel : Lorsqu'un concert a particulièrement eu du succès, les spectateurs applaudissent les artistes qui viennent sur scène pour saluer. Parfois les musiciens reprennent quelques morceaux pour faire plaisir au public.
- **R**égie (son ou lumière) : Le mot désigne aussi bien les hommes (ceux qui régissent), que des lieux (là où se trouvent les régisseurs). La régie c'est la cabine, le poste de commande où se tiennent les régisseurs, les personnes qui règlent le son et la lumière. Elle est située généralement dans le fond de la salle, derrière le public.
- **R**épétition : Période pendant laquelle les musiciens et les autres membres de l'équipe artistique répètent, travaillent leurs morceaux, leur spectacle (sans public).
- **S**cène : C'est un plateau, un espace sur lequel les musiciens jouent.
- **T**ournée : Lorsque les artistes ne répètent pas, ils partent en tournée. Cela veut dire qu'ils partent en voyage avec un spectacle, qui se jouera sur d'autres scènes, dans d'autres villes, d'autres pays.